

<b>Rapport de contrôle de l'inspection des installations classées</b>		
<b>Référence :</b> UDR-CRT-2019-357-PMB		
<b>Nom et adresse de l'établissement contrôlé</b>	<b>Code DREAL</b>	
BASF AGRI-PRODUCTION ZI Lyon Nord Rue Jacquard 69730 GENAY	S3IC 061.4000 Priorité <input checked="" type="checkbox"/> PN <input type="checkbox"/> AE <input type="checkbox"/> SP <input type="checkbox"/> Autre DREAL <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> NC Régime <input checked="" type="checkbox"/> HAUT <input type="checkbox"/> BAS SEVESO	
<b>Activité principale :</b> Fabrication, conditionnement et stockage de produits agropharmaceutiques		
<b>Date du contrôle :</b> 21/06/2019		
<b>Inspecteur :</b> Pierre-Marie BREARD		
<b>Type de contrôle</b>		
<input type="checkbox"/> Inspection approfondie <input checked="" type="checkbox"/> Inspection courante <input type="checkbox"/> Inspection ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/> Inspection annoncée <input type="checkbox"/> Inspection inopinée	<input checked="" type="checkbox"/> Inspection planifiée <input type="checkbox"/> Inspection circonstancielle
<b>Circonstances du contrôle</b>		
<input checked="" type="checkbox"/> Plan de contrôle de la DREAL <input type="checkbox"/> Incident/Accident	<input type="checkbox"/> Plainte <input type="checkbox"/> Autre :	
<b>Thèmes du contrôle</b> • Fiches de données sécurité		
<b>Principale installation contrôlée</b> • Ateliers F10 et CF10		
<b>Référentiel(s) du contrôle</b> • Fiches de données de sécurité		
<b>Personnes rencontrées et fonctions</b>		
<b>Nom</b>	<b>Société</b>	<b>Qualité</b>
M. Christophe DE LIMA	BASF	Responsable QSES
Mme Sandrine FOURAGE	BASF	Ingénieur SES
Mme Gaëlle SEDA	BASF	Responsable des opérations
Mme Sophie VUAILLE	BASF	Ingénieur sécurité des procédés
<b>Copies</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Exploitant DREAL : <input checked="" type="checkbox"/> Chrono <input checked="" type="checkbox"/> PRICAE <input checked="" type="checkbox"/> Cellule RT <input type="checkbox"/> Autre :	

## Constats de l'inspection

### I – Contexte

Le site BASF Agri-Production de Genay classé Seveso seuil haut a une double vocation : il effectue la formulation par simple mélange et le conditionnement de produits phytosanitaires (insecticides, fongicides et traitement de semences). C'est également le principal centre de stockage et de distribution de produits phytosanitaires pour la France.

Cette inspection a porté sur 4 fiches de données de sécurité de produits chimiques présents dans l'atelier F10 de formulation de produits fongicides sur le site de Genay.

### II – Principaux constats effectués lors de la visite d'inspection

#### 1- Fiche de données de sécurité du produit METCONAZOLE TECH. (IN-PCCPL) (n° CAS : 125116-23-6)

##### Constat n° 1

L'exploitant a présenté la fiche de données de sécurité version 2.0 mise à jour le 10/09/2015 de la substance metconazole ayant le n° CAS 125116-23-6 fournie par BASF France SAS.

Cette substance est conditionnée en fût métallique de 100 kg stocké dans l'atelier F10. Des extincteurs sont positionnés dans cet atelier, ce dernier étant également équipé d'un réseau de sprinklers mousse.

L'opérateur est équipé d'EPI (combinaison et gants de protection, protection respiratoire).

Conclusion	Référence réglementaire	Délai ou calendrier
<input checked="" type="checkbox"/> Pas d'observation	Fiche de données de sécurité du METCONAZOLE TECH. (IN-PCCPL), version 2.0, n° CAS 125116-23-6	Sans objet
<input type="checkbox"/> Observation		
<input type="checkbox"/> Non conformité		
<input type="checkbox"/> Proposition de mise en demeure		

#### 2- Fiche de données de sécurité du produit DIETHYLENEGLYCOL (n° CAS : 111-46-6)

##### Constat n° 2

L'exploitant a présenté la fiche de données de sécurité version 9.0 mise à jour le 27/10/2017 de la substance diéthylèneglycol ayant le n° CAS 111-46-6 fournie par BASF France SAS.

Dans l'atelier F10, cette substance est stockée dans la cuve T1003 de 30 m<sup>3</sup> et les pictogrammes GHS 07 et 08 sont affichés sur cette cuve. Cependant, conformément au point 2.2 de la fiche de données de sécurité, seul le pictogramme GHS 07 lié à la mention de danger H302 doit être affiché.

**Observation n° 1 : L'exploitant mettra à jour l'affichage des pictogrammes sur la cuve T1003.**

Conclusion	Référence réglementaire	Délai ou calendrier
<input type="checkbox"/> Pas d'observation	Fiche de données de sécurité du DIETHYLENEGLYCOL, version 9.0, n° CAS 111-46-6	1 semaine
<input checked="" type="checkbox"/> Observation		
<input type="checkbox"/> Non conformité		
<input type="checkbox"/> Proposition de mise en demeure		

### 3- Fiche de données de sécurité du produit NEODOL 91-6 (n° CAS : 68439-46-3)

Constat n° 3		
<p>L'exploitant a présenté la fiche de données de sécurité version 4.1 applicable à compter du 12/12/2013 de la substance NEODOL 91-6 ayant le n° CAS 68439-46-3 fournie par Shell Chemicals Europe B.V. Dans l'atelier F10, cette substance est stockée dans la cuve T1001 de 30 m<sup>3</sup>. Cependant, le nom du produit figurant sur la cuve (SURFONIC KR6) est le nom commercial d'un autre fournisseur de cette substance (Huntsman Holland BV)</p>		
<b>Observation n° 2 : L'exploitant mettra à jour l'affichage sur la cuve T1001.</b>		
Conclusion	Référence réglementaire	Délai ou calendrier
<input type="checkbox"/> Pas d'observation	Fiche de données de sécurité du NEODOL 91-6, version 4.1, n° CAS 68439-46-3	1 semaine
<input checked="" type="checkbox"/> Observation		
<input type="checkbox"/> Non conformité		
<input type="checkbox"/> Proposition de mise en demeure		

### 4- Fiche de données de sécurité du produit CINCH PRO

Constat n° 4		
<p>L'exploitant a présenté la fiche de données de sécurité version 18.0 mise à jour le 02/10/2017 du mélange CINCH PRO fourni par BASF France SAS. Lors de l'inspection, ce produit était en cours de conditionnement dans l'atelier CF10. Les pictogrammes et mentions de danger sont affichés sur les bidons de 10 litres.</p>		
Conclusion	Référence réglementaire	Délai ou calendrier
<input checked="" type="checkbox"/> Pas d'observation	Fiche de données de sécurité du CINCH PRO, version 18.0	Sans objet
<input type="checkbox"/> Observation		
<input type="checkbox"/> Non conformité		
<input type="checkbox"/> Proposition de mise en demeure		

**Suites données par l'inspection**

- Observations à traiter par courrier
- Proposition de suites administratives (APMD, amende administrative, consignation, etc.)
- Proposition de renforcement, modification ou mise à jour des prescriptions
- Autre(s) :

**Synthèse des suites :**

Cette visite a permis de relever 2 observations vis-à-vis des prescriptions examinées. L'exploitant devra fournir selon les délais mentionnés dans le présent rapport, les éléments permettant de justifier de la mise en œuvre des actions correctives nécessaires pour la lever.

<b>Signature de l'inspecteur</b>	<b>Vérificateur</b>	<b>Approbateur</b>
L'inspecteur de l'environnement		